

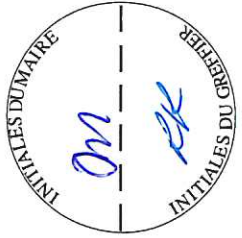
No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA
VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE
L'HÔTEL DE VILLE, LE **4 AVRIL 2018**, À 20 H.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 4.1 Séance ordinaire du 7 mars 2018
- 5. DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 5.1 Autorisation de signature – Convention de services – Gestion animaleière
 - 5.2 Nomination des membres des comités consultatifs
 - 5.3 Désignation – Responsable de dossier – Conseil municipal
- 6. FINANCES**
 - 6.1 Déboursés du mois de mars 2018
 - 6.2 Transfert budgétaire
 - 6.3 Dépôt – Liste des engagements
 - 6.4 Radiation de solde de facturations diverses
 - 6.5 Proposition – Budget participatif 2019
- 7. TRAVAUX PUBLICS**
 - 7.1 Autorisation de paiement – Travaux supplémentaires – Achat et installation de lampadaires de parc – Secteur de l'école du Parchemin
 - 7.2 Fermeture de dossier – Carignan – PRIMEAU 514232-57010 – Secteurs Sainte-Thérèse et Sainte-Marie
 - 7.3 Octroi de contrat – Travaux de coupe de foin et hautes herbes 2018-2019
- 8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 8.1 Demande de dérogation mineure 2018-014 – Lot 2 952 191 – 1895, rue Bachand
 - 8.2 Demande de dérogation mineure 2018-015 – Lot 2 600 093 – 1931, rue des Roses
 - 8.3 Demande de dérogation mineure 2018-018 – Lot 2 600 409 – 1981, rue des Roses
 - 8.4 Demande de PIIA 2018-004 – Lots 6 048 717 et 6 048 720 – 1340 à 1354, rue Isaïe-Jacques
 - 8.5 Demande de PIIA 2018-005 – Lots 6 048 717 et 6 048 721 – 1358 à 1372, rue Isaïe-Jacques
 - 8.6 Demande de PIIA 2018-006 – Lots 6 048 717 et 6 048 722 – 1376 à 1390, rue Isaïe-Jacques
 - 8.7 Demande de PIIA 2018-008 – Lot 2 600 412 – 1957, rue des Roses
 - 8.8 Demande de PIIA 2018-016 – Lot 2 600 093 – 1931, rue des Roses



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

- 8.9 Demande de PIIA 2018-017 – Lot 2 600 409 – 1981, rue des Roses
- 8.10 Demande d'appui CPTAQ 2018-007 – Lot 2 600 489 – 1968, rue Bachand
- 8.11 Demande d'appui CPTAQ 2018-009 – Lots 2 347 144 et 2 575 543 – 4181-4183, chemin Sainte-Thérèse et 4199, chemin Sainte-Thérèse

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 9.1 Contribution financière Croix-Rouge – Entente « Services aux sinistrés »

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 10.1 Demande d'aide financière – Ensemble Vocal Via Voce de Chambly
- 10.2 Demande d'aide financière – Corps de Cadet 2793 Chambly
- 10.3 Changement de situation corporative – Clinique des Jeunes du Bassin de Chambly (CJBC)
- 10.4 Signature d'une entente intermunicipale 2018-2019 – Piscine municipale de Richelieu
- 10.5 Embauche d'une brigadière remplaçante – Année scolaire 2017-2018
- 10.6 Mise à jour – Politique familiale municipale (PFM) – Démarche Municipalité amie des aînés (MADA)
- 10.7 Nomination – Responsable des questions familiales et des aînés

11. RÉGLEMENTATION

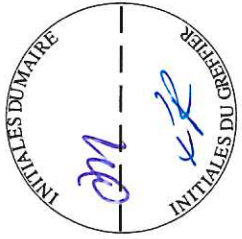
- 11.1 Adoption – Règlement no 496-A
Règlement concernant les modalités de publication des avis publics
- 11.2 Avis de motion – Projet de règlement no 494-1-A
Règlement modifiant le règlement numéro 494-A afin de permettre un crédit de taxe pour le service de cueillette des matières organiques
- 11.3 Avis de motion – Projet de règlement no 497-A
Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux et remplaçant le règlement no 368
- 11.4 Avis de motion – Projet de règlement no 499-E
Règlement d'emprunt autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction et l'aménagement du parc Henri-Bisailon, décrétant à cette fin des travaux et un emprunt à long terme au montant de 925 000 \$

12. INFORMATIONS

13. DIVERS

- 13.1 Autorisation de signature – Entente relative à la fourniture du service de sécurité incendie
- 13.2 Autorisation de signature – Addenda et reconduction de bail – Pattison Outdoor Advertising LP

14. LEVÉE DE LA SÉANCE



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

Sont présents :

M. Patrick Marquès, maire

M^{mes} Anne Poussard, conseillère
Édith Labrosse, conseillère
Stéphanie Lefebvre, conseillère
Diane Morneau, conseillère

MM. Frédéric Martineau, conseiller
Daniel St-Jean, conseiller

Messieurs Vincent Tanguay, directeur général et Rémi Raymond,
directeur général adjoint et greffier sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il
est 20 h.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-04-111

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la
conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 Séance ordinaire du 7 mars 2018

18-04-112

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la
conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le
procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2018.

5. DIRECTION GÉNÉRALE

5.1 Autorisation de signature – Convention de services – Gestion animale

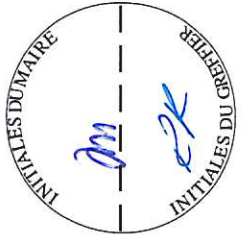
18-04-113

CONSIDÉRANT l'offre de services de gestion animale de la
SPCA Roussillon;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le
conseiller Daniel St-Jean et résolu à la majorité :

Les conseillères Anne Poussard et Stéphanie Lefebvre votent
contre;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

D'OCTROYER le contrat de services de gestion animale à l'entreprise SPCA Roussillon au montant forfaitaire de 3 \$ par citoyen par année;

D'AUTORISER le directeur général, ou en son absence, le directeur général adjoint et greffier à signer pour et au nom de la Ville, la convention de services avec la SPCA Roussillon valide jusqu'au 31 décembre 2022;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-19000-412.

5.2 Nomination des membres des comités consultatifs

18-04-114

CONSIDÉRANT la résolution 18-02-49 confirmant la création de comités consultatifs sur les différents enjeux municipaux;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer les membres desdits comités consultatifs conformément aux principes édictés à la résolution 18-02-49;

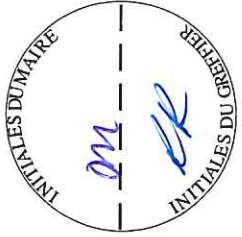
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à la majorité :

Les conseillères Anne Poussard et Stéphanie Lefebvre votent contre;

DE nommer les personnes suivantes pour un mandat initial de deux (2) ans, renouvelable, au sein des comités consultatifs du conseil créés en vertu de la résolution 18-02-49 :

- **Comité de développement durable :**
Les conseillers Frédéric Martineau et Daniel St-Jean ainsi que les citoyens Véronique Brissette, Paul Carboneau, Julie Labrosse et Isabelle Martin;
- **Comité de circulation et sécurité routière**
Les conseillères Diane Morneau et Édith Labrosse ainsi que les citoyens Nicolas Borduas, Robert Denis, Hugo Turcotte et Jean-Philippe Roy-Léonard;
- **Comité familles et aînés :**
Les conseillères Édith Labrosse et Diane Morneau ainsi que les citoyens Marie-Josée Fiset, Ginette Grenier, Sébastien Giroux et Michel Tardif;
- **Comité agricole :**
Les conseillers Daniel St-Jean et Frédéric Martineau ainsi que les citoyens Céline Bisailon, Marc Gauthier, Judes Tremblay et Mark Vézina.



No de résolution
ou annotation

18-04-115

Ville de Carignan

5.3 Désignation – Responsable de dossier – Conseil municipal

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de designer des responsables de dossiers municipaux à même les membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE désigner comme responsable des dossiers municipaux ci-dessous, les membres du conseil suivants :

- Communication : la conseillère Diane Morneau;
- Relations avec le milieu scolaire : les conseillères Diane Morneau et Édith Labrosse;
- Finances et technologies de l'information : la conseillère Diane Morneau;
- Loisirs, culture et vie communautaire : la conseillère Édith Labrosse;
- Transport en commun : la conseillère Diane Morneau;
- Travaux publics et services techniques : le conseiller Frédéric Martineau;
- Urbanisme et environnement : le conseiller Daniel St-Jean.

6. FINANCES

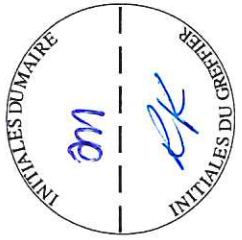
6.1 Déboursés du mois de mars 2018

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de mars 2018 pour un montant de 27 374,48 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de mars 2018, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 929 560,32 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).



No de résolution
ou annotation

18-04-117

Ville de Carignan

6.2 Transfert budgétaire

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE transférer les sommes suivantes :

a) Afin de couvrir les frais de dépenses Éco-Technologie 2018

Montant	Description du poste	Numéro de poste
34 000 \$	Remboursement brise-glace	01-38230-100
11 908 \$	Taxes générales	01-21100-000

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
45 908 \$	Services professionnels	02-22300-410

6.3 Dépôt – Liste des engagements

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 19 février au 18 mars 2018.

18-04-118

6.4 Radiation de solde de facturations diverses

CONSIDÉRANT que dans le cadre du suivi périodique des comptes à recevoir, il y a lieu de radier certaines taxes enregistrées « à recevoir » aux livres, mais qui dans les faits sont prescrites ou non rentables considérant le coût des procédures de recouvrement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER la radiation des soldes de facturations diverses selon la liste datée du 6 mars 2018 pour un montant total de 3 771,89 \$;

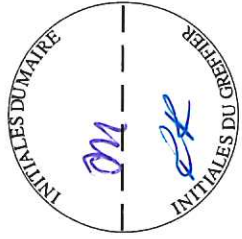
Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-19000-940.

6.5 Proposition – Budget participatif 2019

18-04-119

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite instaurer un budget participatif en 2019 afin de permettre à la population de soumettre des projets d'une valeur de 50 000 \$;

CONSIDÉRANT que les projets de la population doivent être déposés entre le 5 avril et 1^{er} juin 2018;



No de résolution
ou annotation

Mille de Carignan

CONSIDÉRANT que l'adoption du projet retenu est prévu pour la séance du 5 septembre prochain afin d'être inscrit au PTI 2019-2020-2021;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à la majorité :

Les conseillères Anne Poussard et Stéphanie Lefebvre votent contre;

D'AUTORISER l'instauration d'un budget participatif 2019 pour un montant maximum de 50 000 \$;

QUE le lancement du processus pour ledit budget participatif s'effectue le 4 avril 2018.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Autorisation de paiement – Travaux supplémentaires – Achat et installation de lampadaires de parc – Secteur de l'école du Parchemin

18-04-120

CONSIDÉRANT la résolution 17-10-338 octroyant le contrat d'achat et installation de lampadaires de parc dans le secteur de l'école du Parchemin à l'entreprise DR Électrique inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics et des services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

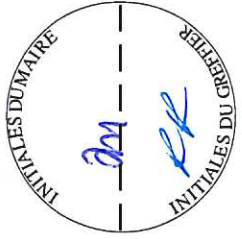
D'AUTORISER le paiement au montant de 832,42 \$ taxes incluses à l'entreprise DR Électrique inc., en guise de travaux supplémentaires;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-10000-530.

7.2 Fermeture de dossier – Carignan – PRIMEAU – 514232-57010 – Secteurs Sainte-Thérèse et Sainte-Marie

18-04-121

CONSIDÉRANT les résolutions 14-10-378 et 14-10-380 autorisant la présentation d'une demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) pour le projet de mise en place d'un réseau de collecte des eaux usées pour les secteurs du chemin Sainte-Thérèse et de l'Île-Sainte-Marie;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

CONSIDÉRANT la nécessité d'attendre les recommandations et priorisations du nouveau plan d'intervention afin de cibler les nouvelles demandes en fonction des programmes qui seront en place;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

DE confirmer le retrait des demandes de subvention pour les secteurs du chemin Sainte-Thérèse et de l'Île Sainte-Marie, soumises auprès du Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, dans le cadre du programme PRIMEAU, dossier 514232-57010.

7.3 Octroi de contrat – Travaux de coupe de foin et hautes herbes 2018-2019

18-04-122

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres sur invitation, afin d'obtenir des soumissions pour des travaux de coupe de foin et hautes herbes pour les années 2018 et 2019;

CONSIDÉRANT le seul soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de travaux de coupe de foin et hautes herbes à la compagnie Les Entreprises Philippe Daigneault inc. au montant de 31 680,49 \$ taxes incluses par année;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) aux postes budgétaires 02-32000-531 et 02-70150-529.

8. URBANISME

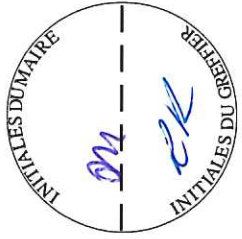
8.1 Demande de dérogation mineure 2018-014 – Lot 2 952 191 – 1895, rue Bachand

18-04-123

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme une opération cadastrale visant la subdivision du lot 2 952 191 afin de créer deux (2) lots d'une largeur respective de 35,36 mètres et 38,71 mètres, alors que la réglementation en vigueur prévoit une largeur minimale de 46 mètres pour les lots non desservis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme une opération cadastrale visant la subdivision du lot 2 952 191 afin de créer deux (2) lots d'une largeur respective de 35,36 mètres et 38,71 mètres, tel qu'illustré au plan préparé par Éric Denicourt, arpenteur-géomètre, daté du 8 février 2018, minutes 32403, dossier 22166, pour la propriété sise au 1895, rue Bachand, soit le lot 2 952 191.

8.2 Demande de dérogation mineure 2018-015 – Lot 2 600 093 – 1931, rue des Roses

18-04-124

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la construction d'une résidence unifamiliale d'un étage, d'une superficie d'implantation au sol de 312 m², sur un terrain de 1 718,7 m², alors que la réglementation en vigueur autorise une superficie maximale d'implantation du bâtiment principal de 250 m² pour un terrain d'une superficie de 1 500 m² et plus;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme la construction d'une résidence unifamiliale d'une superficie d'implantation au sol de 312 m², pour la propriété sise au 1931, rue des Roses, soit le lot 2 600 093.

8.3 Demande de dérogation mineure 2018-018 – Lot 2 600 409 – 1981, rue des Roses

18-04-125

CONSIDÉRANT que cette demande de dérogation mineure aurait pour effet de rendre réputée conforme la construction d'une résidence unifamiliale de deux (2) étages, d'une superficie d'implantation au sol de 265 m², sur un terrain de 1 369,3 m², alors que la réglementation en vigueur autorise une superficie maximale d'implantation du bâtiment principal de 225 m² pour un terrain d'une superficie de moins de 1 500 m²;

EN CONSÉQUENCE :

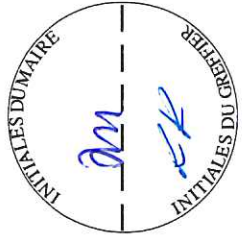
Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER la dérogation mineure ayant pour effet de rendre réputée conforme la construction d'une résidence unifamiliale de deux (2) étages, d'une superficie d'implantation au sol de 265 m², pour la propriété sise au 1981, rue des Roses, soit le lot 2 600 409.

8.4 Demande de PIA 2018-004 – Lots 6 048 717 et 6 048 720 – 1340 à 1354, rue Isaïe-Jacques

18-04-126

CONSIDÉRANT la demande de PIA concernant la construction d'un bâtiment multifamilial isolé de huit (8) unités;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'un bâtiment multifamilial isolé de huit (8) unités, tel qu'illustré au plan de Groupe PDA architectes, daté du 27 octobre 2017 et au plan projet d'implantation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, daté du 1er février 2018, minutes 37646, dossier 23833, pour les propriétés sises au 1340 à 1354, rue Isaïe-Jacques, soit les lots 6 048 717 et 6 048 720;

DE suggérer une alternance de couleur entre les bâtiments.

8.5 Demande de PIIA 2018-005 – Lots 6 048 717 et 6 048 721 – 1358 à 1372, rue Isaïe-Jacques

18-04-127

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment multifamilial isolé de huit (8) unités;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Lefebvre, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'un bâtiment multifamilial isolé de huit (8) unités, tel qu'illustré au plan de Groupe PDA architectes, daté du 27 octobre 2017 et au plan projet d'implantation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, daté du 1er février 2018, minutes 37646, dossier 23833, pour les propriétés sises au 1358 à 1372, rue Isaïe-Jacques, soit les lots 6 048 717 et 6 048 721;

DE suggérer une alternance de couleur entre les bâtiments.

8.6 Demande de PIIA 2018-006 – Lots 6 048 717 et 6 048 722 – 1376 à 1390, rue Isaïe-Jacques

18-04-128

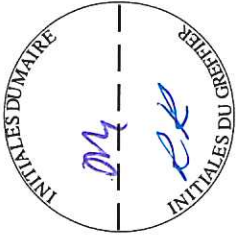
CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment multifamilial isolé de huit (8) unités;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'un bâtiment multifamilial isolé de huit (8) unités, tel qu'illustré au plan de Groupe PDA architectes, daté du 27 octobre 2017 et au plan projet d'implantation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, daté du 1er février 2018, minutes 37646, dossier 23833, pour les propriétés sises au 1376 à 1390, rue Isaïe-Jacques, soit les lots 6 048 717 et 6 048 722;

DE suggérer une alternance de couleur entre les bâtiments.



No de résolution
ou annotation

18-04-129

18-04-130

18-04-131

Ville de Carignan

8.7 Demande de PIIA 2018-008 – Lot 2 600 412 – 1957, rue des Roses

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant la construction d'une habitation unifamiliale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'une habitation unifamiliale, tel qu'illustré au plan de Brainnüstudio architecture et desing, projet 17-1800, daté du 29 janvier 2018 et au plan projet d'implantation préparé par Daniel Bérard, arpenteur-géomètre, daté du 9 février 2018, minutes 37681, dossier 17932, pour la propriété sise au 1957, rue des Roses, soit le lot 2 600 412.

8.8 Demande de PIIA 2018-016 – Lot 2 600 093 – 1931, rue des Roses

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant la construction d'une habitation unifamiliale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'une habitation unifamiliale, tel qu'illustré au plan d'évolution d'Architecture Inc., projet E-1081-B révision B-modification balcon en porte-à-faux, daté du 27 février et au plan projet d'implantation préparé par Maxime Bourgeois, arpenteur-géomètre, daté du 22 février 2018, minutes 5496, dossier 22319, pour la propriété sise au 1931, rue des Roses, soit le lot 2 600 093.

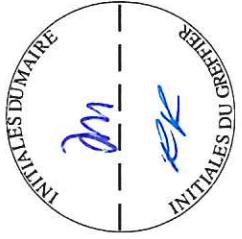
8.9 Demande de PIIA 2018-017 – Lot 2 600 409 – 1981, rue des Roses

CONSIDÉRANT la demande de PIIA concernant la construction d'une résidence;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan de construction d'une résidence, tel qu'illustré au plan de Conception Mario Adornetto, dossier 17-1680-REV, daté de février 2018 et au plan projet d'implantation préparé par Marc Cochet, arpenteur-géomètre, daté du 22 février 2018, minutes 775, dossier 22436, pour la propriété sise au 1981, rue des Roses, soit le lot 2 600 409.



No de résolution
ou annotation

18-04-132

Ville de Carignan

8.10 Demande d'appui CPTAQ 2018-007 – Lot 2 600 489 – 1968, rue Bachand

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour l'implantation d'un bureau de massothérapie au 1968, rue Bachand sur le lot 2 600 489;

CONSIDÉRANT qu'une clinique reliée au domaine de la santé donnant un service non dispensé par un professionnel visé à l'alinéa 1 et autorisé au règlement de zonage no 483-U comme usage complémentaire à un usage de type habitation;

CONSIDÉRANT que le présent usage n'apporterait pas de contrainte supplémentaire à l'agriculture;

CONSIDÉRANT que les zones commerciales sont peu nombreuses sur le territoire de la Ville de Carignan et que l'usage est intégré au lieu de résidence par commodité au propriétaire;

CONSIDÉRANT qu'en réponse à l'article 58.2 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricole* (LPTAA), ledit usage ne peut être implanté ailleurs sur le territoire, car il requiert peu d'immobilisations, soit un local à même une résidence existante, bénéficiant des facilités habituelles de ladite résidence;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

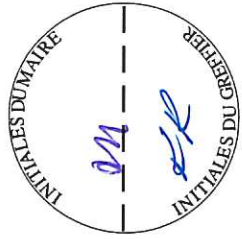
D'APPUYER la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour un usage autre qu'agricole, soit l'implantation d'un bureau de massothérapie au 1968, rue Bachand sur le lot 2 600 489.

8.11 Demande d'appui CPTAQ 2018-009 – Lots 2 347 144 et 2 575 543 – 4181-4183, chemin Sainte-Thérèse et 4199, chemin Sainte-Thérèse

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le remplacement et l'allongement d'un ponceau sur les lots 2 347 144 et 2 575 543, tel qu'illustré sur le plan réalisé par Chantal Leduc, arpenteur-géomètre, daté du 2 mars 2018, minutes 661, numéro de plan CT-2506-154-12-0902;

CONSIDÉRANT que le remplacement et l'allongement du ponceau ne contreviennent à aucune réglementation municipale;

CONSIDÉRANT que le remplacement du ponceau est nécessaire au bon écoulement des eaux en plus d'assurer la sécurité des usagers du chemin Sainte-Thérèse;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

CONSIDÉRANT que la modification du ponceau est nécessaire afin d'effectuer la mise aux normes de cet ouvrage et que l'allongement de celui-ci est limité à un espace restreint à l'ouest du chemin Sainte-Thérèse;

CONSIDÉRANT que le présent ouvrage n'apporterait pas de contrainte supplémentaire à l'agriculture;

CONSIDÉRANT qu'en réponse à l'article 58.2 de la LPTAA, ledit usage ne peut être implanté ailleurs car il s'agit d'un remplacement d'un ouvrage existant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour le remplacement et l'allongement d'un ponceau sur les lots 2 347 144 et 2 575 543, tel qu'illustré sur le plan réalisé par Chantal Leduc, arpenteur-géomètre, daté du 2 mars 2018, minutes 661, numéro de plan CT-2506-154-12-0902.

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Contribution financière Croix-Rouge – Entente « Services aux sinistrés »

18-04-134

CONSIDÉRANT l'entente « Services aux sinistrés » de la Croix-Rouge canadienne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE verser la somme de 1 560,16 \$, soit 0,16 \$ par habitant pour une population évaluée à 9751 habitants, à titre de contribution annuelle couvrant la période d'avril 2018 à mars 2019;

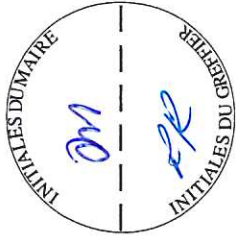
Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Demande d'aide financière – Ensemble Vocal Via Voce de Chambly

18-04-135

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'Ensemble Vocal Via Voce de Chambly;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER une aide financière d'un montant de 200 \$ à l'Ensemble Vocal Via Voce de Chambly, pour le concert « Blues et Jazz » du 9 juin 2018;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.2 Demande d'aide financière – Corps de Cadet 2793 Chambly

18-04-136

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Corps de Cadet 2793 Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER une aide financière d'un montant de 250 \$ au Corps de Cadet 2793 Chambly, dans le cadre d'une levée de fonds sous forme de souper spaghetti qui aura lieu le 28 avril 2018;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.3 Changement de situation corporative – Clinique des Jeunes du Bassin de Chambly (CJBC)

18-04-137

CONSIDÉRANT la résolution 16-11-488 autorisant le renouvellement de l'entente de soutien financier pour trois (3) années avec la Clinique des Jeunes du Bassin de Chambly (CJBC);

CONSIDÉRANT le changement de situation corporative de CJBC vers POSA/Source des Monts;

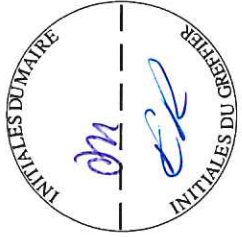
CONSIDÉRANT la volonté du conseil de confirmer leur engagement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil confirme le maintien de l'entente de soutien financier pour les années 2018 et 2019;

QUE le prochain versement soit effectué au nom de POSA/Source des Monts au lieu et à la place de CJBC;



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

QUE la résolution 16-11-488 soit et est modifiée en conséquence;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-11000-999.

10.4 Signature d'une entente intermunicipale 2018-2019 – Piscine municipale de Richelieu

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale pour l'accès gratuit à la piscine municipale pour les saisons 2018 et 2019 soumise par la Ville de Richelieu;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire, ou en son absence, la mairesse suppléante à signer pour et au nom de la Ville, l'entente intermunicipale permettant l'accès gratuit des citoyens de la Ville à la piscine municipale de Richelieu pour les saisons 2018 et 2019;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-70190-447.

10.5 Embauche d'une brigadière remplaçante – Année scolaire 2017-2018

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher une brigadière remplaçante en cas d'absence de l'une ou l'autre des brigadières;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Stéphanie Lefebvre et résolu à l'unanimité :

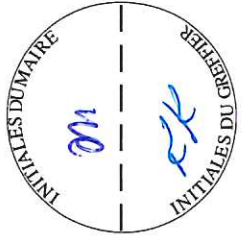
D'EMBAUCHER madame Sylvie Lafrenière en tant que brigadière remplaçante pour l'année scolaire 2017-2018, au taux horaire de 15,79 \$;

LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits seront disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-21000-181.

18-04-138

18-04-139



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

18-04-140

10.6 Mise à jour – Politique familiale municipale (PFM) – Démarche Municipalité amie des aînés (MADA)

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de maintenir à jour une politique familiale;

CONSIDÉRANT la résolution 08-02-76 adoptant la politique familiale de Carignan;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux familles et aux aînés un milieu de vie de qualité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE procéder à la mise à jour de la politique familiale de la Ville et à l'élaboration de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et d'y insérer un volet « Saines habitudes de vie ».

10.7 Nomination – Responsable des questions familiales et des aînés

18-04-141

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de désigner un membre du conseil pour assurer un lien avec la communauté pour les questions familiales et des aînés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

DE désigner la conseillère Édith Labrosse comme responsable des questions familiales et des aînés.

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Adoption – Règlement no 496-A

Règlement concernant les modalités de publication des avis publics

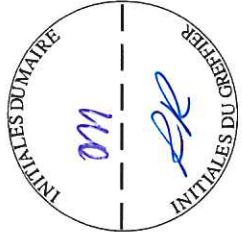
18-04-142

CONSIDÉRANT que chacun des membres du conseil a reçu copie du règlement no 496-A concernant les modalités de publication des avis publics, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 496-A concernant les modalités de publication des avis publics.



No de résolution
ou annotation

Mairie de Carignan

11.2 Avis de motion – Projet de règlement no 494-1-A Règlement modifiant le règlement numéro 494-A afin de permettre un crédit de taxe pour le service de cueillette des matières organiques

18-04-143

Suite à la présentation du projet règlement par le greffier, avis de motion est donné par le conseiller Frédéric Martineau, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement no 494-1-A, règlement modifiant le règlement numéro 494-A afin de permettre un crédit de taxe pour le service de cueillette des matières organiques.

11.3 Avis de motion – Projet de règlement no 497-A Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux et remplaçant le règlement no 368

18-04-144

Suite à la présentation du projet règlement par le greffier, avis de motion est donné par la conseillère Diane Morneau, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement no 497-A, règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux et remplaçant le règlement no 368.

11.4 Avis de motion – Projet de règlement no 499-E Règlement d'emprunt autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction et l'aménagement du parc Henri-Bisaillon, décrétant à cette fin des travaux et un emprunt à long terme au montant de 925 000 \$

18-04-145

Suite à la présentation du projet règlement par le greffier, avis de motion est donné par la conseillère Édith Labrosse, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine assemblée du conseil le règlement d'emprunt no 499-E autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que la construction et l'aménagement du parc Henri-Bisaillon, décrétant à cette fin des travaux et un emprunt à long terme au montant de 925 000 \$.

12. INFORMATIONS

13. DIVERS

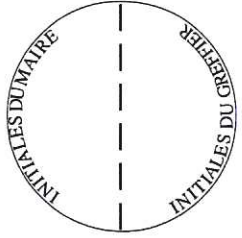
13.1 Autorisation de signature – Entente relative à la fourniture du service de sécurité incendie

18-04-146

CONSIDÉRANT l'entente relative à la fourniture du service de de sécurité incendie soumise par Chambly;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Ville de Carignan

D'AUTORISER le maire, ou en son absence, la mairesse suppléante et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, l'entente relative à la fourniture du service de sécurité incendie entre la Ville de Chambly et la Ville de Carignan.

13.2 Autorisation de signature – Addenda et reconduction de bail – Pattison Outdoor Advertising LP

18-04-147

CONSIDÉRANT l'octroi de droits d'usage de lieux situés sur des propriétés ou en la possession de la Ville de Carignan, dûment amendé par la résolution 07-11-522;

CONSIDÉRANT l'addenda au bail soumis par Pattison Outdoor Advertising LP;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE reconduire le bail pour une période de dix (10) ans tel que stipulé dans ladite entente;

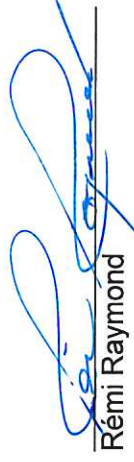
D'AUTORISER le maire, ou en son absence, la mairesse suppléante et le greffier à signer pour et au nom de la Ville, l'addenda au bail entre la Ville de Carignan et Pattison Outdoor Advertising LP.

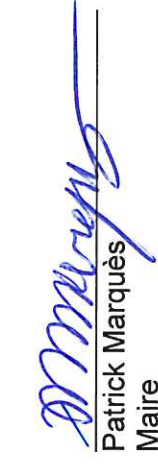
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-04-148

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 21 h 40.


Rémi Raymond
Greffier


Patrick Marquès
Maire